

Plan Climat CC du Pays Houdanais

Synthèse du diagnostic territorial

Diagnostic technique

Consommation d'énergie

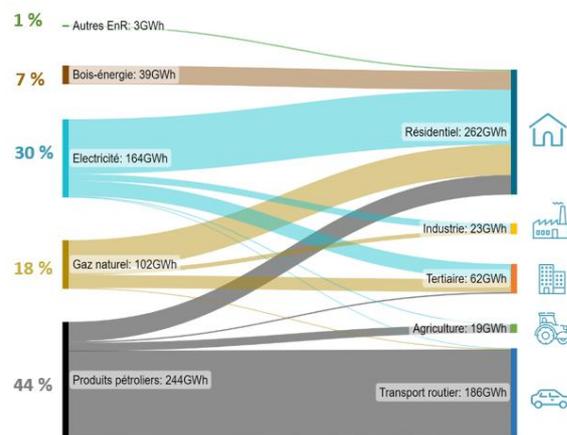
En 2019, la consommation d'énergie sur le territoire du Pays Houdanais était de **552 GWh**, soit environ **18,5 MWh par habitant**. C'est légèrement inférieur à la consommation moyenne en France.

62% de l'énergie consommée est d'origine fossile : produits pétroliers (près de la moitié de l'énergie consommée) et gaz fossile.

Les secteurs les plus énergivores sont les **transports routiers** et le secteur **résidentiel**, principalement pour le chauffage des logements.

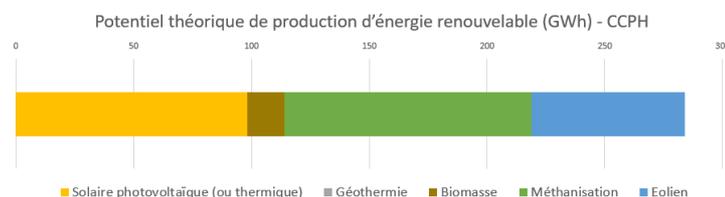
Cette consommation se traduit par une facture énergétique élevée : 60 millions d'euros en 2019, soit environ 2 000 € par habitant.

La consommation est en légère diminution depuis 2010.



Production d'énergie renouvelable

En 2020, la production d'énergie renouvelable est marginale (1% de l'énergie consommée, essentiellement du bois-énergie). Le territoire dispose d'un **gisement théorique significatif pour plusieurs filières** : solaire (photovoltaïque ou thermique), méthanisation, éolien. Les filières bois-énergie et géothermie présentent également un potentiel non-négligeable.



Séquestration carbone

Chaque année, la végétation séquestre l'équivalent de 26 000 tonnes de CO₂, c'est-à-dire environ **un cinquième des émissions territoriales**. Le principal puits de carbone sont les **forêts**, qui couvrent 18% de la surface du territoire. Les espaces agricoles peuvent constituer un important réservoir de carbone, notamment en développant l'agroforesterie.

Polluants atmosphériques

La **qualité de l'air est globalement bonne** sur le territoire du Pays Houdanais. En 2019, aucun habitant du territoire n'est exposé à des concentrations supérieures aux valeurs recommandées par l'OMS ou aux valeurs limites réglementaires annuelles pour le dioxyde d'azote et les particules fines. En revanche, **plusieurs jours de dépassements ont été recensés pour la pollution à l'ozone**.

Les principaux secteurs qui contribuent aux émissions de polluants sont les transports routiers et l'utilisation des bâtiments. Les émissions de polluants sont **en baisse depuis 2010, excepté pour l'ammoniac**, majoritairement issu du secteur agricole.

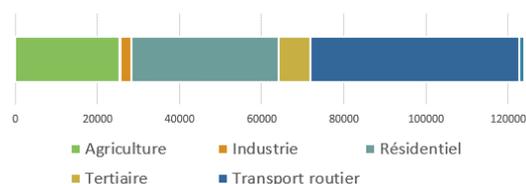
Emissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la CCPH sont d'environ 124 000 tonnes équivalent CO₂ en 2019. Elles sont principalement issues des **transports routiers** et des **bâtiments**.

Cela représente environ **4,2 tCO₂e par habitant**. C'est inférieur à la moyenne française, notamment pour les secteurs de l'industrie et de l'agriculture.

En comptant les émissions importées, l'empreinte carbone d'un habitant est d'environ 12 tCO₂e, soit 6 fois le budget carbone d'un habitant nécessaire pour respecter les engagements de l'accord de Paris.

Emissions territoriales de GES (tCO₂e) en 2019 - CCPH



Vulnérabilité et adaptation aux dérèglements climatiques

Le climat observé

En 2020, la température moyenne à l'échelle mondiale a augmenté de 1,2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

La température moyenne sur le territoire du Pays Houdanais a augmenté d'environ **+1,5°C sur les 50 dernières années**. L'augmentation des températures est encore plus marquée en été. Ce changement du climat se traduit par :

- Plus de **journées chaudes** (10 à 30 jours supplémentaires) et des gelées moins fréquentes,
- Des **vagues de chaleur** plus nombreuses et plus sévères. En particulier, 11 vagues de chaleur se sont produits sur les 10 dernières années,
- Des **sécheresses** des sols plus fréquentes et plus sévères, notamment au printemps et en été.

Tendances futures

A la fin du siècle, la température moyenne sur le territoire pourrait atteindre **+2,0°C dans un scénario plutôt ambitieux (RCP4.5)**, et **jusqu'à +3,7°C dans un scénario pessimiste (RCP8.5)**. Ce dérèglement pourrait avoir comme conséquences :

- La **multiplication des journées chaudes** (jusqu'à 85 par an) et des vagues de chaleurs (65 jours par an),
- Jusqu'à 3 fois moins de jours de gels chaque année,
- La **perturbation des régimes de précipitations** annuels (moins de jours pluvieux mais des précipitations plus intenses),
- Un **assèchement important des sols**, en toute saison : l'humidité moyenne du sol en fin de siècle pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui.

Vulnérabilités aux aléas climatiques et impacts

Les changements climatiques, via une chaîne complexe d'interactions entre le climat, l'environnement et les sociétés, posent un **risque majeur pour la santé et le bien-être des populations, pour les milieux et la biodiversité, et pour les activités, notamment l'agriculture**.

Le territoire du Pays Houdanais est particulièrement vulnérable aux risques canicules, inondations, sécheresses et gels tardifs.

| Aléa climatique / Aléa induit | Exposition du territoire à l'aléa | | Niveau de sensibilité: population, biodiversité, activités... | Vulnérabilité <i>Sensibilité x exposition</i> | | Secteurs exposés |
|-------------------------------------|-----------------------------------|--------|---|--|--------|--|
| | actuelle | future | | actuelle | future | |
| Canicules | Forte | ↗ | Moyenne | Forte | ↗ | Population / Santé / Agriculture / Biodiversité |
| Inondations | Forte | ↗ | Forte | Forte | ↗ | Population / Qualité des eaux / Biodiversité / Agriculture |
| Sécheresses et gel tardif | Forte | ↗ | Forte | Forte | ↗ | Agriculture / Biodiversité / Forêt / Disponibilité en eau |
| Mouvements de terrain | Faible | ↗ | Faible | Faible | ↗ | Habitats et bâtiments / Infrastructures (routes...) |
| Retrait gonflement des argiles | Forte | ↗ | Moyenne | Moyenne | ↗ | Habitats et bâtiments / Infrastructures |
| Feux de forêts | Faible | ↗ | Moyenne | Moyenne | ↗ | Forêt / Biodiversité / Habitats et bâtiments |
| Éléments pathogènes et envahisseurs | Faible | ↗ | Faible | Faible | ↗ | Forêt / Biodiversité / Tourisme / Santé / Agriculture / Qualité des eaux |



Parmi les **pistes d'adaptation**, la préservation des écosystèmes et des sols, la gestion sobre et partagée de la ressource en eau ou encore le développement de l'agriculture raisonnée sont des leviers d'actions majeurs.